

FORMATION 2024 DU CRGE OCCITANIE

Le droit social niveau 2

Le droit social niveau 2

PUBLIC VISÉ

Les dirigeants et animateurs de groupements d'employeurs de la Région Occitanie (Président, directeur, responsable, animateur, secrétaire ...) et leurs adhérents.

PROGRAMME

1- Rappel : le décompte des effectifs en GE

2- L'assujettissement au CSE

- Les grandes étapes des élections professionnelles
- Fonctionnement et attributions du CSE dans les GE de moins de 50 salariés
- Le CSE de plus de 50 salariés

3- Négocier un accord d'entreprise en GE

- La négociation de droit commun
- Règles de négociation dérogatoires
- L'articulation entre l'accord de branche et l'accord d'entreprise depuis les ordonnances Macron

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les principales obligations légales inhérentes aux Groupements d'employeurs en matière sociale
- Etablir son comité social économique (CSE)
- Savoir mettre en place un accord d'entreprise.
- Sécuriser les process
- Optimiser la gestion sociale des salariés en GE

MODALITÉS PRATIQUES

L'inscription se fait au minimum 15 jours ouvrés avant la formation [en cliquant ici](#).

La formation se tiendra dans nos locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite,
41 rue Yves Montand 34080 **MONTPELLIER**

DATE ET DURÉE

La formation se tiendra le **Mercredi 7 février 2024 de 9h à 17h00**. Elle est menée sur **une durée de 7h**.

Le **coût de la formation** s'élève à : **700 € HT/TTC** pour les salariés, **280 € HT/TTC** pour les bénévoles associatifs.

LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

OUTILS D'EVALUATION ET CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Auto-évaluation en début et fin de formation ;
- Evaluation à J+60.

ACCESSIBILITÉ

En cas de handicap, merci d'en informer le responsable de formation afin de prévoir une procédure d'accueil et de suivi en lien avec nos partenaires.

METHODE

- Apports théoriques et pratiques via le témoignage de GE ;
- Mises en situation, jeux de rôle et retour du groupe (implication active) ;
- Accompagnement des bénéficiaires de la formation sur site, retours d'expériences ;
- Management de projets.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Intervenants : Intervenant : Diane GRELLET (MALLET), Avocate au cabinet d'avocat LIVELY. Une salle de réunion, un ordinateur, un vidéoprojecteur, un paperboard.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

N° Agrément de formation : 76110147311

N° SIRET : 50861831100056

N° Tel : 06 33 52 15 59

CODE APE : 7830Z

Adresse du siège social : VEAS Parc 2000,
41 Rue Yves Montand, 34080 MONTPELLIER



PRÉREQUIS

Avoir effectué la formation
Les bases du droit du travail
ou avoir des connaissances de
bases sur le droit du travail.